

Un curé du diocèse de Saint-Hyacinthe nous écrit à la date du 15 septembre 1876 :

Révérond Messire,

Une personne de ma paroisse ayant obtenu sa guérison, par l'intercession de la bonne sainte Anne, désire témoigner sa reconnaissance en rendant public le fait suivant :

Dans l'été de 1874 une jeune femme fut prise d'un chancre au sein. En peu de temps la maladie fit de tels progrès que les médecins ordonnèrent l'amputation.

L'opération parut avoir détruit le mal pendant quelque temps. Mais voilà que la terrible maladie se déclare à l'autre sein.

La malade plaçant toute sa confiance en la bonne sainte Anne, promet de faire un pèlerinage à son sanctuaire à Sainte-Anne de Beaupré, si elle guérissait.

De ce jour la maladie diminuait graduellement, lors que le 18 juillet 1876, la malade fit le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré où elle fut parfaitement guérie.

J'ai foi en la déclaration de cette personne qui est des plus respectables comme aussi des plus dignes de foi.

Votre très humble et
très dévoué serviteur,
J. O. M., Ptre.

—ooo—

UNE CONVERSION.

Comté de Nicolet, 1876.

M. le Rédacteur,

Je ne puis passer sous silence la faveur qui vient de m'être accordée par l'intercession de la bonne sainte Anne. J'avais un garçon dans les Etats-